

LA VIE SYNDICALE

ORGANE DES SYNDICATS CATHOLIQUES NATIONAUX

Rédaction et administration: 1231, rue DeMontigny Est, Montréal

Téléphone: FAIrkirk 1139

VOLUME XXII — No 14

1

OCTOBRE 1938

Une idée qui marche !

En dépit des obstacles dressés devant elle, l'idée syndicale fait son chemin. Elle connaîtra avant longtemps un essor nouveau sans précédent. Plusieurs événements récents en sont autant de signes prometteurs. D'abord la Loi des Conventions Collectives de Travail est cause que plusieurs syndicats patronaux ont commencé à lever dans plusieurs régions de notre province, principalement dans le bâtiment, chez les maîtres-barbiers, dans la chaussure, et voici que, depuis plus récemment, commence à s'étendre ce mouvement d'organisation patronale dans le commerce et l'imprimerie. Ensuite l'enseignement du syndicalisme dans les écoles qui commence cette année, les cours de législation sociale et économique qui seront donnés sous peu à l'École Technique, ainsi que l'a annoncé son Directeur, nous promettent sans aucun doute des résultats féconds pour le syndicalisme chez les ouvriers comme chez les futurs patrons.

Faut-il ajouter que des gestes comme ceux qui suivent sont également de précieux signes prometteurs: la reconnaissance officielle, par la Commission scolaire catholique de Québec, du syndicat des instituteurs et institutrices, la déclaration unanime des 27 maires du Conseil de comté de Gaspé appuyant toutes les associations professionnelles patronales et ouvrières s'inspirant de la doctrine sociale de l'Eglise.

Voilà autant de faits et gestes nouveaux qui montrent très bien que l'on devient moins sourd, en différents milieux, aux appels réitérés et pressants de nos autorités ecclésiastiques pour promouvoir chez nous l'expansion du syndicalisme professionnel tel que le demande l'Eglise.

Alfred CHARPENTIER, prés. gén. C.T.C.C.

A la Vie Syndicale :

Raisons pour quoi une conférence Interprovinciale tripartite doit être tenue dans le Textile

(COMMUNIQUE)

La gravité et la complexité du problème de l'industrie textile au Canada ont été clairement révélées dernièrement dans le rapport soumis au Gouvernement Fédéral par le juge Turgeon. L'enquête qu'il a présidée pendant un an lui a fait conclure que ce problème ne pourra être résolu comme il convient que par la coopération entre le pouvoir fédéral et les provinces et par la collaboration entre les employeurs et l'association professionnelle de leurs employés.

Le problème de l'industrie consiste en une industrie fortement concurrencée par le marché international, mais qui est hautement protégée par le tarif et qui paie des salaires très bas à sa main-d'œuvre, la masculine particulièrement, et impose une durée de travail excessive vu la forte tension nerveuse à laquelle est assailli la main-d'œuvre — en majorité féminine — par suite d'une haute mécanisation de l'industrie; durée de travail excessive aussi par rapport au chômage croissant dans cette industrie et à la tendance générale pour la diminution des heures de travail. Problème qui comprend aussi les louches opérations financières de puissantes exploitations commerciales, l'impossibilité légale actuelle d'une étroite surveillance de ces opérations par les gouvernements fédéral et provinciaux, ajoutée à la faiblesse et à l'impuissance même de négocier des ouvriers avec les mêmes exploitations.

Il est pour nous manifeste qu'une coopération fédérale-provinciale est indispensable pour trouver une solution à ce vaste problème. Coopération en toutes matières où le juge Turgeon fait des recommandations opportunes d'abord dans le domaine des compagnies, le maintien de taux tarifaires convenables ni plus ni moins, adaptés aux besoins des différentes branches de l'industrie du Textile, etc.

Dans le domaine des conditions de travail il en est plusieurs, des principales, qui gagneraient à être uniformes aussi, du moins relativement, avec le concours des gouvernements provinciaux. Ainsi dans quelle mesure pourrait être effectuée une entrevue sur des questions comme les suivantes:

Durée maximum de travail, quotidienne et hebdomadaire — salaire horaire minimum — règle pour déterminer les taux à la pièce — sursalaire pour temps supplémentaire — groupement des fabrications similaires — classification uniforme des opérations — opérations pouvant être à la pièce — opération devant être à l'heure — accroissement de la productivité, etc. A cette fin la nomination d'une commission technique tripartite et interprovinciale nous paraîtrait nécessaire pour étudier ces questions faire rapport de ses

(Suite à la page 7)

Les unions internationales

La Fédération Américaine du Travail (A.T.L.) tient actuellement son congrès annuel à Houston, Texas. On sait que les Unions internationales du Canada, qui groupent un bon nombre de nos ouvriers, dépendent de cette Fédération. Elles en reçoivent leur charte et leurs directives. Or un des principaux officiers, le secrétaire John-P. Frey, a attiré l'attention du congrès sur la situation dangereuse dans laquelle se trouvent placées actuellement les unions canadiennes. Elles sont de plus en plus pénétrées, dit-il, par le C. I. O. et le communisme. Et il a reproché au comité central canadien, c'est-à-dire au Conseil des Métiers et du travail du Canada, de manquer à son devoir.

Il y a longtemps que des observateurs impartiaux signalent ces infiltrations communistes dans nos unions internationales. Plus d'un fait, plus d'une attitude les révèlent. Mais on niait le bien-fondé de ces observations, on les attribuait à l'hostilité des industriels ou à la rivalité des syndicats nationaux. Aujourd'hui ce n'est pas de l'extérieur que part l'accusation, mais du dedans même, et surtout de ceux qui sont le mieux placés pour juger, des chefs mêmes du mouvement. On ne peut donc rejeter cette accusation par une simple dénégation. Elle constitue un fait excessivement grave qui devrait ouvrir les yeux des membres catholiques des Unions internationales et aussi faire réfléchir ceux qui détiennent l'autorité, et doivent empêcher les idées subversives de se répandre dans la classe ouvrière. Il faut agir avant que l'ennemi ne soit déjà bien retranché dans ses positions.

"L'Ordre Nouveau"

Nos métiers

Coiffeur . . .

On m'a demandé d'exposer en quoi consiste la profession de coiffeur, et c'est avec plaisir que je m'exécute, heureux de pouvoir mettre ainsi à l'honneur un métier dont je suis fier et qui me fait vivre honorablement.

Et je suis d'autant plus fier que c'est plus qu'un métier, c'est un véritable art, les coiffeurs étant d'ailleurs, depuis longtemps, appelés artisans coiffeurs et jouissant d'une influence énorme. Ne comptèrent-ils pas dans leurs rangs Figaro, barbier de Séville, et tous les barbiers royaux? Les avis de ces barbiers pesaient d'ailleurs souvent bien plus, aux yeux du souverain, que celui-ci s'appelât Louis XI ou Louis XVI, que ceux des conseillers politiques les plus huppés.

Le métier de coiffeur mérite encore d'être considéré comme un art en raison de l'apprentissage très sérieux qu'il exige, qui dure au minimum trois ans et peut se faire soit sous les ordres d'un patron coiffeur, soit — et ce fut mon cas — dans une école professionnelle. Mais, si notre métier demande une connaissance approfondie et une pratique exercée, il exige aussi un sens psychologique aiguisé, bien supérieur au vulgaire sens commercial.

(Suite à la page 5)

Perspectives encourageantes pour les ouvriers

Le monde commence à respirer avec plus d'aise depuis l'accord de Munich, qui a enlevé de devant nos yeux le spectre d'une guerre européenne. Cette paix a été achetée au prix de grands sacrifices, aux prix de grandes concessions faites à l'Allemagne, concernant les territoires des Sudètes allemands de la Tchécoslovaquie.

Mais que sont ces sacrifices, ces concessions si on les compare avec les sacrifices de millions d'êtres humains, que la guerre entre les plus grandes puissances de l'Europe aurait certainement apportés à la civilisation.

Pour avoir solutionné d'une manière pacifique ce grave problème des minorités de la Tchécoslovaquie sir Neville Chamberlain a reçu de tous les peuples, de toutes les nations de l'Europe en particulier, des témoignages d'approbation non équivoques, des témoignages de reconnaissance et d'admiration qui le dédommageront bien des critiques, des railleries qu'il recevra des ennemis de la paix et de l'ordre, les communistes.

Maintenant que les esprits se sont calmés, le monde, au dire de plusieurs économistes, va entrer dans une période de prospérité qu'il n'aura jamais connue. L'accord de Munich n'aura pas eu seulement pour effet de régler les questions d'ordre politique, mais encore toutes les questions d'ordre financier et économique. La défiance et l'animosité entre les principales nations de l'Europe, grâce à cet accord, sont disparues pour faire place à des ententes, qui, nous l'espérons, se prolongeront pour plusieurs années. Il n'y a pas à douter que les préparatifs de guerre imminente en Europe aient absorbé toutes les ressources, tous les capitaux disponibles des grandes nations européennes. Tout cet argent, toutes ces ressources consacrées uniquement aux préparatifs d'une guerre ont paralysé les échanges commerciaux. La statistique des importations indique comme preuve de ce fléchissement un montant de 13 millions de dollars comparativement au mois d'août de l'an dernier, soit une baisse de 18.5%.

Les menaces de la guerre européenne sont passées. La confiance renaît partout. Et cette confiance est basée sur la situation si avantageuse de la production agricole, qui, cette année, dépasse toutes les espérances.

L'office national de la Statistique estime que, depuis 1932, nous n'avons pas eu de récolte de blé aussi considérable que celle de cette année 1938. L'Institut international d'agriculture va même jusqu'à affirmer que la moisson mondiale atteindra cette année une production qui sera réellement un record. Quand l'agriculture est prospère, tout le reste est prospère. Si le cultivateur peut acheter facilement les produits manufacturés il s'ensuivra une reprise du travail pour les ouvriers des villes.

Enquête fédérale sur le budget ménager au Canada

LE COUT DE LA VIE D'UN MENAGE OUVRIER

On procède actuellement à une vaste enquête sur le budget ménager de 5,000 familles demeurant dans douze des principales villes du pays. Cette enquête sera faite en quelques semaines et donnera lieu à des conclusions utiles à plusieurs points de vue.

Au point de vue économique, il faut savoir ce que l'on mange et combien on dépense dans une famille pour la nourriture, pour l'habillement, les loisirs.

On sait parfaitement qu'au moins la moitié des différends ouvriers ont pour cause une injuste répartition des salaires et du coût de la vie.

L'enquête sur le budget ménager fournira donc à tous ceux qui s'occupent de la question ouvrière d'utiles renseignements sur lesquels ils pourront se fixer pour établir une base juste de salaires.

Il y a, dans cette enquête, 5,000 familles appelées à fournir tous les renseignements sur le budget ménager. Elles ont été choisies dans douze villes différentes du Canada. Les familles nombreuses n'ont pas été oubliées, non plus que les familles de deux à cinq enfants.

Les enquêteurs choisis par le statisticien du Canada, le Dr R. H. Coats, soumettent à chaque famille un questionnaire sur les commodités du logement, les achats de la nourriture, les dépenses de chauffage, d'éclairage, les vêtements, l'ameublement, l'achat d'accessoires divers pour la maison, les dépenses qu'entraîne la fré-

(Suite à la page 6)

Un prêtre espagnol crucifié

La Commission internationale des directeurs de journaux catholiques fournit quelques détails complémentaires sur le martyr du jeune prêtre espagnol Athanasio Rodriguez. Le prêtre ayant demandé l'autorisation de prodiguer la con-

solation religieuse aux condamnés à mort dans la prison, fut arrêté par les miliciens rouges, traîné dans les rues et cloué sur une croix.

Les miliciens se livrèrent alors à des exercices de tir contre la croix. Le P. Athanasio Rodriguez expira en criant: "Vive l'Espagne! Vive le Christ Roi!"

Le 17 septembre 1938.

La voix du Pape

L'audience des syndicats chrétiens à Castel-Gandolfo et le discours du Pape

De la *Croix*, de Paris, du 22 septembre (lettre de son correspondant romain):

Ce sera un souvenir inoubliable pour les membres du pèlerinage de la C. F. T. C. que celui du discours émouvant qu'ils entendirent de la bouche du Saint-Père, dimanche, à Castel-Gandolfo. Les paroles du Pape sur la France, sur les Syndicats chrétiens en France et l'oeuvre qu'ils accomplissent dans le monde du travail sont de celles qui, à côté de l'éloge qu'elles décernent, contiennent une invitation pressante à mériter toujours davantage la confiance.

C'est ce que comprirent les 600 pèlerins qui se pressaient dans la grande salle des Suisses de la villa pontificale. Au pied du trône du Saint-Père, avait pris place S. Exc. Mgr Valerio Valeri, nonce à Paris, qui, arrivé l'avant-veille à Rome, avait voulu témoigner sa sympathie pour la C. F. T. C. en assistant à cette grande audience. A la tête des pèlerins, on remarquait Mgr Flaus, MM. Gaston Tessier, secrétaire général de la C. F. T. C.; Dufour, Garnier, Huleux; Meck, député du Bas-Rhin; Mlle Beeckmans et Lafeuille, vice-présidentes; M. Torcq, trésorier; MM. Botton, Laverdant, Léonard, Myngers; Mlle Berdin, du bureau confédéral; MM. Broutin, Grimault, Guérin, délégués fédéraux; MM. Decornet, Oudin, Darnet et Pruvost, représentant les grandes Fédérations de métiers, etc. Plusieurs prêtres avaient accompagné les pèlerins; parmi eux, citons MM. les chanoines Joly, curé de Saint-Marcel, à Paris; Laborde, d'Auch.

Au milieu des dirigeants, deux drapeaux tricolores, celui de la C. F. T. C. et celui du Syndicat des employés, béni jadis par le Pape Léon XIII.

Succédant au silence remarquable qui avait régné pendant l'attente assez longue, les applaudissements fusèrent lorsque le Pape fit son entrée. Malgré les nombreuses audiences qu'il avait déjà données, le Saint-Père ne laissait pas apparaître de traces de fatigue et c'est pendant une heure entière qu'il parla. Nous rapportons intégralement ses paroles:

Le Pape prie pour la France comme jamais il ne l'a fait

Vous êtes donc des fils qui n'est pas comme les autres, chers fils et chères filles, et bien que cette salle soit habituée à voir de belles et grandes audiences, celle-ci est, par plus d'un titre, de celles qui Nous donnent une très grande consolation.

D'abord, vous êtes des fils de la grande famille que Dieu Nous a confiée; et vous pouvez deviner combien le coeur d'un Père, d'un vieux Père, d'un si vieux Père, doit être consolé de voir la maison paternelle remplie par des fils tels que vous, des fils si méritants, puisqu'ils viennent sous le nom et sous le titre de la Confédération française des travailleurs chrétiens. Que de choses en si peu de mots!

Vous êtes donc des fils qui Nous venez de France, de cette chère France, pour laquelle, jamais, comme à présent, Nous avons prié, Nous prions et Nous continuerons de prier pour qu'avec la tranquillité et la paix, elle retrouve la prospérité qui n'attend que ces conditions nécessaires pour s'épanouir dans un pays qui a de si grandes ressources de tous genres.

Ne s'est-elle pas affirmée d'une façon si belle, si consolante surtout, dans des cérémonies comme celles que vous venez de célébrer, et où Nous avons eu le bonheur d'être représenté par Nos légats; consolation que Nous Nous donnons continuellement, puisque Notre nonce vit chez vous — il n'est que momentanément ici parmi nous. Ce que Nous voulons dire, c'est que le coeur du Pape est toujours avec sa Fille aînée, et non seulement

par la pensée lointaine, mais par son représentant personnel.

Il est heureux de recevoir la C.F.T.C.

Vous venez à Nous, sous cette autre enseigne si magnifique, si honorable, du travail et du travail chrétien: c'est dire non seulement sous le signe du travail, qui a fait son apparition dans le monde comme la peine du péché — chose qu'on oublie trop souvent, — mais du travail chrétien; et quand on dit travail chrétien, ce n'est plus le travail auquel l'humanité a été condamnée dès les premiers jours, mais le travail tel que Jésus-Christ l'a accepté, le faisant entrer dans le grand plan de la Rédemption. Voilà le terrain où la Rédemption s'est effectuée de la façon la plus magnifique: le terrain du travail, qui était jusqu'ici, jusqu'à hier, le travail d'expiation, et qui, s'il demeure encore l'expiation des pauvres hommes pécheurs, est en même temps l'expiation de la Justice divine elle-même. Le Christ a appris à travailler d'un travail qui n'est plus le travail de l'homme, mais de l'homme objet de la Rédemption de l'homme sanctifié, au point que le travail lui-même est élevé et sanctifié.

C'est sous cette belle enseigne du travail, divinisé dans la personne du divin Travailleur de Nazareth, que vous êtes venus à un nombre si imposant, nombre qui en représente de bien plus grands. Nous le savons, parce que Nous venons de lire, ou plutôt de relire, cette adresse, qui était comme votre carte de présentation (mais des fils, et des fils tels que vous, n'en ont pas besoin). Nous avons lu avec grand intérêt et consolation cet exposé de l'histoire, de la doctrine et du programme de votre Confédération; Nous l'avons lu avec grand plaisir, parce que Nous avons pu voir dans un coup d'oeil le chemin que vous avez parcouru depuis le commencement, et les grandes choses accomplies par vous, sur ce terrain si difficile du syndicalisme, du travail chrétien, des rapports entre travailleurs et donneurs de travail.

Il félicite ses dirigeants et bénit Mgr Flaus

Combien de choses magnifiques vous avez pu faire sous la direction de Nos chers fils, de Mgr Flaus. On peut dire vraiment que Nous avons passé des moments de vraie joie pour l'intelligence et le coeur, en lisant cette adresse, parce qu'il Nous semblait lire la plus belle des poésies, faite en grande partie de nombres; et l'on dit pourtant qu'ils n'ont rien de poétique. Mais ici les nombres disent de si belles choses, et les grands nombres signifient la multiplication d'unités si belles qu'une seule d'entre elles est déjà magnifique: car qu'est-ce qu'une seule âme animée de l'esprit chrétien de votre Fédération? Et vous êtes une foule.

Aussi que pourrions-Nous ajouter à ce que Nous venons de lire, et que vous connaissez mieux que Nous, parce que c'est l'interprétation authentique de vos sentiments; et c'est eux qui vous ont poussés sur la voie de ce saint pèlerinage, que vous avez voulu faire comme de bons fils, à une sainte Mère, à un vieux Père, mais si aimant; à la vénérable Mère romaine, Mère de toutes les Eglises, Mère à laquelle le bon Dieu a donné toute l'effusion de sa charité qui garde à travers les siècles une telle fécondité de bien et de sainteté.

Vous êtes venus chercher une bénédiction auprès de cette vénérable Mère, l'Eglise romaine, et auprès du Père. Recevez donc Notre bénédiction, toutes les bénédictions que vous pouvez désirer pour vous, pour les vôtres, pour tous ceux auxquels vous pensez.

L'espérance est pour le chrétien un devoir

Mais vous désirez sans doute emporter comme souvenir quelques paroles du Père. Eh bien! Nous vous dirons deux ou trois paroles, pas davantage. Nous n'avons pas besoin de les recommander à votre mémoire, car vous les considérez déjà comme étant le souvenir d'un Père, d'un vieux Père, et j'ajouterais: d'un Père qui les prononce dans des moments qui ne sont, pour personne et pour aucun pays du monde, parmi les moments les plus faciles que l'histoire ait enregistrés, même en des temps très durs, en des jours très orageux.

Nous espérons parce que Nous devons espérer: c'est là l'un de Nos privilèges dans la maison du Père, que l'espérance n'est pas seulement une consolation, mais un devoir, un devoir essentiel. L'espérance, vous le savez tous, compte parmi les vertus théologiques, donc parmi les vertus qui sont la base et le fondement de l'édifice surnaturel. Nous devons et Nous voulons espérer. Les paroles que Nous allons vous dire et vous confier vous aideront à espérer toujours plus et toujours mieux, et avec toujours plus de consolation.

L'Eglise évite tous les extrêmes

Notre première parole a trait à un point de doctrine important. Vous avez inscrit parmi vos grands principes — Nous l'avons vu et il ne pouvait en être autrement pour des travailleurs chrétiens — un refus de la thèse si fréquente aujourd'hui qui dit que la collectivité est tout et l'individu rien. Vous avez bien fait, parce que l'Eglise ne parle pas de cette façon: telle n'est pas la doctrine de l'Eglise. On pourrait résumer ainsi cette théorie, avec une simplicité brutale: tout à l'Etat, rien à la personne. Non, l'Eglise n'est pas pour une telle doctrine. Mais elle n'est pas non plus pour la doctrine totalement contraire: tout à l'individu, rien à l'Etat. Non, c'est son privilège de marcher, en quelque sorte, à travers les peuples et les continents, à travers tous les gens du monde (Nous ne disons pas les races), et de garder en tout, partout, cette direction moyenne, dans laquelle consiste toujours la vertu: *in medio stat virtus*. La vertu vraie est toujours dans le milieu, ni dans un extrême ni dans l'autre.

La collectivité n'agit personnellement qu'à travers des individus

L'Eglise professe et enseigne une doctrine qui marque les justes rapports entre collectivité et individu. Certainement (c'est l'évidence même), du fait des nécessités de la vie, de sa naissance à sa mort, l'individu a besoin de la collectivité: pour vivre, pour développer sa vie. Mais il n'est pas vrai que la collectivité soit elle-même une personne, une personne indépendante, parlant en son propre nom. Non, la science comme l'ignorance, la science comme la vertu, sont le propre de l'individu. Aussi, quand on parle de l'âme de la collectivité, c'est une manière de dire, qui a bien son fondement dans la réalité, mais qui demeure une abstraction. Et la collectivité ne peut exercer aucune fonction personnelle qu'à travers les individus qui la composent: c'est l'évidence, mais une évidence qui, de nos jours, n'est plus reconnue dans bien des milieux. On dit trop, un peu partout, d'une façon ou d'une autre — et on s'est habitué à entendre dire — que tout doit appartenir à l'Etat, rien à l'individu. Oh! chers fils, quelle fausseté dans cette expression: elle va d'abord contre les faits, car si l'individu est réellement dépendant à ce point de la société, la société, d'autre part, ne serait rien sans les individus, sinon une pure abstraction. Mais il y a des arrière-pensées bien graves; et ceux qui disent: tout à la collectivité, disent aussi que la collectivité est quelque chose de divin, et alors, voici l'individu divinisé, mais d'une façon nouvelle: c'est une espèce de panthéisme social. Voilà, chers

(suite à la page 5)

Prêts aux particuliers

Banque d'escompte, la Banque Canadienne Nationale fait surtout des avances au commerce. Mais elle accueille avec la même cordialité les non-commerçants, quelque profession ou métier qu'ils exercent.

Le gérant de succursale étudie toujours avec sympathie les demandes d'emprunt qui lui sont faites par des particuliers honorables et solvables. Adressez-vous à lui avec confiance, même si votre proposition n'a pas un caractère commercial.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Actif, plus de \$146,000,000
537 bureaux au Canada
66 succursales à Montréal

PLateau 5151

ACHETER CHEZ DUPUIS C'EST ECONOMISER

Chaque article acheté chez DUPUIS représente toujours la pleine valeur pour votre argent au triple point de vue de QUALITE, SERVICE et SATISFACTION.

La maison DUPUIS est dirigée par des Canadiens français et tous ses employés sont membres du Syndicat Catholique et National; elle mérite donc l'appui de tous les syndiqués.

Dupuis Frères

Rues Ste-Catherine, St-André, DeMontigny et St-Christophe.

Tannerie : 4900, rue Iberville

Daoust, Lalonde & Cie, Ltée

MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES
TANNEURS et CORROYEURS

Bureau et fabrique :

939, SQUARE VICTORIA

MONTREAL

CHerrier 1300

I. NANTEL

Fournisseur du Secrétariat des Syndicats Catholiques de Montréal.

BOIS DE SCIAGE — CHARBON ET BOIS
DE CHAUFFAGE

Coin Papineau et Demontigny

Montréal

Où nous mènent les syndicats ?

Nous reproduisons, sous ce titre, un article de M. François-Albert Angers, paru dans l'Action Nationale et évidemment dédié aux chefs du mouvement syndical catholique.

Nous remercions M. Angers d'avoir attiré l'attention des lecteurs de l'Action Nationale sur les dangers d'un mouvement syndical "mal conduit". Quant aux syndicats catholiques, M. Angers peut se rassurer. La doctrine sociale catholique est complète; elle tient compte du "fait" que "la science économique existe".

Dans l'encyclique "Quadragesimo Anno", on lit, à propos de la fixation du juste salaire, que "trois points sont à considérer: 1o la subsistance de l'ouvrier et de sa famille; 2o la situation de l'entreprise; 3o les exigences du bien commun".

Au reste, l'article en question, illustre bien cette pensée de

l'Eglise en citant les sages paroles de S. Em. le cardinal Villeneuve au dernier congrès de la C. T. C. C. Nous croyons nos syndicats catholiques entre bonnes mains.

Le danger, le grand danger à l'heure actuelle, vient du manque de collaboration des patrons et particulièrement des patrons catholiques.

Nous invitons donc M. Angers à consacrer toutes les ressources de sa science économique à démontrer à nos patrons canadiens-français qu'ils doivent s'efforcer de rendre "économiquement possible" ce qui est "socialement juste".

Le premier moyen à mettre en oeuvre, dans cette province, c'est l'établissement d'un mouvement syndical, inspiré et dirigé par la doctrine syndicale catholique.

Jean BERTRAND, ptre

* * *

Les cérémonies et les discours de la fête du Travail, le Congrès de la C. T. C. C. et celui des Métiers et du Travail, à Niagara, placent au premier plan les questions ouvrières en général et les questions syndicales en particulier. Le moment est donc opportun de signaler à nos chefs syndicaux certains écueils à éviter, s'ils cherchent sincèrement, comme je le crois, le plus grand bien de la classe ouvrière.

La concentration industrielle, dans un monde capitaliste libéral, comporte certes de graves dangers sur lesquels je n'ai pas à revenir ici; et le développement d'une organisation ouvrière contribue puissamment à en atténuer les abus les plus criants. Mais à mesure que s'accroît, parallèle à l'autre, la concentration ouvrière, et au moment où elle devient ou pourrait devenir réellement efficace, voilà qu'elle constitue à son tour un péril pour la société, pour l'ouvrier même. C'est cette proposition que je soumets aujourd'hui à votre méditation, en vous demandant de la regarder avec objectivité, afin que nous essayions ensemble d'en vérifier l'exactitude et d'en tirer les enseignements qui s'imposent.

Aucun homme renseigné et désintéressé ne nierait que les mouvements ouvriers sont nés de la nécessité et qu'ils ont toujours procédé — même dans les haines de certains contre les riches — d'une idée généreuse: améliorer le sort terrible (1) des masses ouvrières. Leurs revendications étaient la plupart du temps socialement justifiées; et comme on n'y cédait que petit à petit et après bien des luttes, les conquêtes syndicales s'intégraient dans l'économie sans perturbations. D'ailleurs, à cause de la faiblesse même du syndicalisme, il était de bonne guerre de demander plus pour obtenir moins.

Aujourd'hui que les syndicats deviennent presque partout (2) une puissance égale, même supérieure (la France de Blum), aux organisations patronales, leurs responsabilités se sont accrues. Ayant souvent la possibilité d'imposer immédiatement toutes leurs vues par la force, aidés dans certains cas par la sympathie des autorités civiles ou religieuses, il ne suffit plus que leurs revendications soient socialement justes, il faut encore qu'elles soient économiquement possibles: autrement elles causeront plus de mal que de bien à l'ouvrier lui-même.

Or, il faut bien le dire, les syndicats sont actuellement dirigés par des hommes pleins de mérite, des ouvriers doués de beaucoup d'initiative et de désintéressement, mais fermés à toute préoccupation économique. Etant donnée l'importance du

rôle que les chefs syndicaux jouent déjà dans la nation et surtout de celui que leur réserve l'avenir, cela est très grave.

Je ne voudrais rien exagérer! Je reste pourtant convaincu que cela n'est pas moins dangereux que les abus des grands trusts. Alors que l'excès de puissance de ceux-ci nous a construit un monde matériellement riche, mais empoisonné par la cupidité, le mouvement syndical mal conduit risque de nous plonger dans la haine et dans la destruction de toutes les valeurs, matérielles aussi bien que spirituelles, par le déchaînement de masses ouvrières insuffisamment éduquées et pour qui la force brutale constituera toute raison.

Ces remarques ne s'appliquent pas particulièrement à notre province; elles conviennent à toutes les organisations syndicales du monde. Je le dis pour qu'on ne voie pas dans mes paroles d'attaques directes contre qui que ce soit; je le dis aussi pour pouvoir plus librement regretter que mes compatriotes ne se distinguent pas suffisamment des autres à ce sujet, et pour leur demander d'ouvrir les yeux avant qu'il ne soit trop tard.

* * *

Je veux bien que l'économie politique soit une science peu précise; j'admets encore qu'en la fourvoyant dans le libéralisme, la plupart des économistes ont introduit dans cette science des éléments passionnels qui ont conduit les marxistes, par exemple, à identifier l'économie politique en tant que telle avec le capitalisme et le libéralisme, au point d'employer ces divers termes comme des synonymes. Toutes ces discussions ne changent rien à l'affaire: la science économique existe! Un fait est un fait: on ne peut rien là contre.

On n'empêchera pas, par exemple, que, en économie libre, le prix d'un article plus rare qu'un autre d'utilité comparable soit plus élevé, parce qu'on ne changera rien au fait que, si plusieurs personnes désirent un même article avec une égale intensité, sans qu'intervienne aucun autre motif que leur désir, celle qui a le plus d'argent l'emportera. Cela ne signifie pas que toute législation sur les prix soit inutile et vouée à l'échec; cela nous avertit cependant que toute loi construite dans l'ignorance des réflexes psychologiques de l'homme risquera de périr.

Vouloir régler l'aspect social d'une question économique, par exemple celle des salaires, sans tenir compte de la science économique, apparaît aussi inconscient et dangereux que construire un gratte-ciel sur un terrain mouvant, c'est-à-dire au mépris des lois de la physique, sous un prétexte quelconque de nécessité commerciale ou d'urbanisme.

Constater qu'il existe des lois physiques n'a jamais obligé les

hommes, que je sache, à s'interdire toute construction. La connaissance de ces lois, au contraire, leur a indiqué où et comment construire; et ainsi, par le jeu combiné de lois s'équilibrant les unes les autres, on a réussi des oeuvres irréalisables sans des connaissances techniques d'une précision inouïe. Aucune affirmation sentimentale ou sociale ne nous autorisait à agir autrement sans mettre la vie du public en danger; il en est de même dans le domaine économique.

* * *

Sans doute, le social existe; je lui accorde même la primauté, dans l'ordre des réalisations. Mais cela ne le dispense pas de s'appuyer sur l'économique: on ne réalisera le social d'une façon pleine et durable qu'avec l'aide de l'économique.

C'est ce que démontre incidemment un article très au point de M. Noël Régis, dans la revue *Esprit* de juillet 1938, intitulé: *Salaires, coût de la vie et économie dirigée*, à l'occasion d'une discussion sur l'impossibilité pour un arbitre ou un surarbitre de décider, dans une procédure d'arbitrage obligatoire, de la plupart des cas qu'on lui soumettra. "Les conflits de salaires, écrit-il, ne se réduisent pas à un heurt d'intérêts individuels; ce heurt le plus souvent reflète une opposition existant dans la réalité entre des données économiques très générales. Les conséquences du conflit, les conséquences de la solution ont une portée non moins générale. La détermination et la variation des salaires sont un des facteurs essentiels de la conjoncture." Il en conclut que c'est une singulière illusion de croire qu'un simple particulier, même revêtu d'une fonction arbitrale, arrive à régler un conflit de salaire, sa sentence devant constituer "une prise de position à l'égard de l'évolution de la situation économique, une action sur cette évolution, qu'il appartient aux seules autorités" de prendre. Que dire alors des conflits réglés par la force, sous la direction d'un chef syndical peu au courant des questions économiques et poussé uniquement par des intérêts particuliers ou des intérêts de classe, si respectables qu'ils soient?

Nous savons gré à Son Eminence le cardinal Villeneuve d'avoir attiré l'attention du syndicalisme catholique sur ce point. Ses paroles méritent d'être enregistrées ici: "Quand on travaille à corriger une situation particulière", disait-il au congrès de la C. T. C. C., "il faut penser aux répercussions générales, parce que si nous cherchons simplement à corriger un petit coin, il pourrait arriver que l'on compromette l'ensemble; par exemple, si, à force de réclamer pour les ouvriers, on compromettait l'agriculture, ou si, en demandant la hausse des salaires, on faisait tomber certaines industries. Je le répète. Je ne veux pas dire que vous ayez à négliger vos problèmes particuliers, mais il faut penser qu'il y a des problèmes très vastes que nous avons le devoir d'envisager. Peut-être les politiciens sont-ils exposés à regarder le problème tout de suite à la lumière d'une élection, mais peut-être aussi les ouvriers sont-ils exposés à regarder seulement leur métier et leurs salaires. Il faut s'élever afin de remettre la société en équilibre". (Le *Devoir*, 13 septembre 1938). Et il ajoute plus loin: "C'est bien beau de demander au patron d'élever les salaires, mais si, ensuite, il est dans une situation d'infériorité par rapport à ses voisins, il ne pourra pas tenir." D'ailleurs, comme il l'avait expliqué précédemment: "Quelquefois on lui fait des reproches et cependant il est dans l'impossibilité, même s'il comprend ce qu'on lui dit, de faire ce qu'on lui demande".

* * *

On ne saurait parler plus sagement. De toute évidence, certains devoirs s'imposent aux chefs du syndicalisme catholique — pour ne parler que de celui-là, parce que c'est en lui que je mets mon espoir dans cette province. D'abord, de s'initier au

fait économique ou d'appeler, dans leurs conseils, des économistes sérieux. Ensuite, d'étudier tous leurs problèmes à la lumière de ce fait économique et de rechercher les moyens économiques d'arriver à la solution désirée, celle-ci étant déjà éclairée par la doctrine sociale de l'Eglise. On évitera ainsi des erreurs graves, susceptibles de retomber la plupart du temps sur la classe ouvrière elle-même: à quoi bon, par exemple, accroître le salaire nominal de l'ouvrier si la hausse du coût de la vie en résultant conduit à une diminution du salaire réel? A quoi bon encore, si l'état du marché est tel que le consommateur refusera d'absorber, au nouveau prix de revient, une production suffisante pour soutenir l'entreprise?

Qu'on ne m'objecte pas que, les syndicats étant des organismes d'action, les transformer en cercles d'étude risquerait de les affaiblir en compliquant leurs problèmes, en nuanciant leurs opinions. Parlant à des catholiques, je répondrais tout simplement: "Etant catholiques, vous ne pouvez que vouloir être droits, être justes. Or pour qu'une action soit droite, dans la conscience comme dans les faits, il est indispensable qu'elle soit éclairée. On n'agit pas pour agir; on agit pour bien faire, pour réaliser un ordre social chrétien; notre titre de chrétiens ne nous dispense pas — bien au contraire — de tenir compte des réalités, ne nous confère pas la compétence et ne nous autorise pas à parler à tort et à travers".

Ce caractère catholique du syndicat rejoint d'ailleurs ici la raison pour nous amener à un deuxième point. Ayant bien étudié son affaire, ayant éclairé l'action qu'il propose d'entreprendre, le chef syndical doit engager son organisation dans la voie de la collaboration. La collaboration seule, d'ailleurs, permet la connaissance exacte des faits, parce que les patrons seuls possèdent certains renseignements.

Malheureusement, les patrons ne collaborent pas toujours; et l'usage de la force syndicale devient trop souvent indispensable. Mais attention à la lutte systématique! Il est des méthodes dont un chrétien ne doit pas user ou ne doit, en tout cas, user que dans des circonstances exceptionnelles, même si ses adversaires les pratiquent couramment. "Si nous faisons des syndicats catholiques simplement pour attaquer, à encore dit le cardinal Villeneuve, nous ne faisons pas oeuvre de restauration sociale".

La solution est évidemment, comme l'indique le cardinal, dans une évolution vers le corporatisme. Que les chefs syndicaux ne s'imaginent pas qu'ils y arriveront par l'enrégimentement forcé, la grève systématique et l'ignorance des réalités économiques. Avec ces éléments, ils ne réaliseront pas la restauration sociale; ils nous conduiront à la débâcle sociale d'autant plus vite qu'ils seront plus puissants.

François-Albert ANGERS
(L'Action Nationale)

Belle journée syndicale à Victoriaville

La journée de dimanche le 23 octobre 1938 comptera certes parmi les plus belles à insérer dans les annales du syndicalisme en notre ville. Commencée par une messe à 11 h. 30 a.m., en notre église, messe à laquelle assistaient tous les membres des syndicats réunis du meuble et du vêtement, chantée par l'abbé Lefrançois, aumônier des Syndicats de Québec, avec sermon de circonstances par M. l'abbé Auguste Beauchesne, aumônier des Syndicats de Victoriaville, elle se continua par une parade des syndicats réunis, à travers les rues de notre ville et se termina par une intéressante séance de discours et causeries à quatre heures p.m.

Le théâtre Victoria était rempli à sa capacité et des centaines et des centaines d'auditeurs écoutaient du dehors, grâce à un système de haut-parleurs, installés à leur intention, les orateurs nombreux et intéressants qui nous ont parlé du travail syndiqué, et notamment des Syndicats Catholiques Nationaux.

Cette séance était sous la présidence conjointe de MM. Alphonse Côté, président du syndicat du vêtement, et Philippe Hamel, président du syndicat du vêtement. M. Hamel présenta les orateurs. Il avait à ses côtés Mgr Onil Milot, P.A., V.G., qui célébra aujourd'hui son quatre-vingt-unième anniversaire de naissance, et M. Alfred Charpentier, président général de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada. On remarquait aussi plusieurs représentants de différents syndicats catholiques de la province. M. l'abbé Jules Lefrançois, aumônier des Syndicats de Québec, le pro-maire, M. N. Turcotte, représentant, Son Honneur le maire J. D. Gagné, des échevins, des représentants de la Victoriaville Furniture Co. et de Fashion Craft Co. Ltd. et, M. l'abbé A. Beauchesne, le vaillant et vigilant aumônier des syndicats de Victoriaville.

M. Philippe Hamel, avant de présenter les orateurs, remercie l'assistance, syndiqués comme non syndiqués. Le nombre prouve l'intérêt qu'on porte à la cause du syndicalisme en notre ville. Mgr Onil Milot, P.A., V.G., lui succède. Il dit regretter que des circonstances incontrôlables empêchent Mgr Lafontaine, évêque de Nicolet, d'être présent.

Son expérience des choses de la question ouvrière et sociale en général nous aurait valu de précieux conseils. Les Syndicats de d'excellents aperçus et de salutaires avis. Notre ville fête leur quatrième anniversaire et déjà ils ont porté des fruits, grâce aux sages conseils du président général, M. Charpentier, au dévouement inlassable des apôtres zélés qui dépendent leur santé et leurs forces dans l'intérêt de la religion et de l'ouvrier, grâce aussi à la bienveillance exquise et au non moins inlassable dévouement de M. l'abbé A. Beauchesne, aumônier des syndicats. Il conseille l'union entre patrons et ouvriers, la bonne entente. Les pontifes ont tracé les devoirs des patrons et des ouvriers. Ils ont parlé au nom du Christ. Ils ont réclamé le salaire légitime, et prêché la concorde et la paix sur une base de justice. Suivons l'Évangile, les principes des encycliques, et l'ordre, la bonne entente et le bonheur régneront. M. Norbert Turcotte, pro-maire, remercie la population au nom du maire de Victoriaville. Il dit que le conseil de Victoriaville est toujours bien disposé quand il s'agit de mener à bien tout ce qui a trait à la question ouvrière. On peut compter sur lui.

M. Tellier, 1er vice-président de la C.T.C.C., dit le plaisir qu'il a d'adresser la parole à un groupe aussi nombreux de syndiqués. Il demande à ces derniers de ne pas commettre la faute qu'ont déjà commise certains syndicats. On avait telle chose à obtenir. Le Syndicat s'est formé et la chose obtenue des patrons, on a laissé tomber le syndicat. Ce qui est arrivé, c'est que voyant cela, les patrons ont retiré les avantages, ne craignant plus le syndicat. Il faut suivre les directives du clergé. Avec lui on est dans le bon chemin. Il faut suivre la doctrine de l'Eglise, en matière de question sociale, avoir de la religion partout. Les directives des encycliques sont pour nous comme pour les autres pays. Nous les avons appliquées un peu tard, mais, il est encore temps cependant. Les syndicats augmentent. Si cela continue nous aurons bientôt une province bien organisée, pour le plus grand bien de la classe ouvrière, et même des patrons.

M. l'abbé Jules Lefrançois succède. Au nom des Syndicats

(Suite à la page 7)

(1) Lire à ce sujet les rapport d'enquêtes officielles entreprises avant 1840 par le gouvernement anglais.

(2) Tel n'est pas le cas chez nous, mais ce le sera vraisemblablement demain.

Vingt mille ouvriers rendent hommage à la Vierge du Rosaire

Le pèlerinage des Syndicats catholiques au sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine a été un succès complet — S. E. Mgr A.-O. Comtois préside la manifestation — "La soif inassouvie des biens terrestres est la cause des maux actuels", déclare M. l'abbé Walter Houle, du séminaire de Nicolet — Le maire Pitt, quatre échevins, M. le député U.-W. Rousseau, le notaire J.-A. Trudel assistent à la cérémonie

Autres pèlerinages

Vingt mille ouvriers de la région des Trois-Rivières se sont rendus au sanctuaire de Notre-Dame du Cap pour remercier la Vierge du Rosaire d'avoir préservé la paix et lui demander la fin des épreuves actuelles.

Son Excellence Mgr Alfred Odilon Comtois présida la cérémonie et prononça une allocution. M. l'abbé Walter Houle, du séminaire de Nicolet, donna le sermon.

La foule fit la procession du Rosaire et le pèlerinage se termina par le salut du Très Saint-Sacrement. En plus des syndicats catholiques, qui avaient la charge de l'organisation, on remarquait de grandes foules de ligueurs du Sacré-Coeur, les Zouaves, les Chevaliers de Colomb, les fanfares des Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine, la Garde Notre-Dame, la Jeunesse Antonienne, les Voyageurs de Commerce, etc.

Son Excellence Mgr Comtois était assisté de Mgr Hormisdas Trudel, V.G., et de M. le chanoine Joseph Desilets, supérieur du séminaire. Le révérend Père Ovila Meunier souhaita la bienvenue à l'évêque et aux autorités civiles. Ces dernières étaient représentées par son honneur le maire Atchez Pitt, des Trois-Rivières, M. U.-W. Rousseau, député de Champlain à la Législature provinciale, MM. les échevins Paul Neveu, Napoléon Aларie, Hervé Turcotte et Emmett Boland, M. J.-A. Trudel, président de la Commission des Ecoles catholiques des Trois-Rivières, M. Emile Tellier, secrétaire général des Syndicats catholiques.

On remarquait parmi les membres du clergé le R. P. Tharcisius, o.f.m., curé de la paroisse Notre-Dame, MM. les abbés Joseph Duval, Donat Livernoche, tous deux vicaires à la cathédrale, Josaphat Dalcourt, vicaire à St-Sacrement, Henri Bourassa, aumônier des Syndicats catholiques, etc.

M. L'ABBE WALTER HOULE

M. l'abbé Walter Houle fit allusion au début de son sermon à la crise internationale qui s'est terminée il y a quelque temps, et par contraste avec les bataillons de guerre qui s'étaient affrontés en Europe il évoqua les ouvriers pèlerins, "ces bataillons de paix".

"La foi qui vous anime, déclara-t-il, est la foi qui, depuis vingt siècles, a vaincu le monde". Il indiqua comme la cause des maux actuels: "la soif inassouvie des biens terrestres". "L'homme, ajouta-t-il, ne lève pas ses regards assez haut vers sa destinée éternelle. La cause de nos maux est le manque de foi en une vie surnaturelle. Mais votre présence ici est une attestation de foi. Que cet événement mette une étoile de plus dans votre vie et vous dirige plus sûrement vers votre destinée éternelle.

"Le rôle de Marie fut de donner Jésus au monde par le mystère de l'Incarnation. C'est toujours le rôle de la Vierge que de révéler la puissance de son fils au peuple qui vient s'agenouiller à ses pieds. Le miracle le plus concluant, ce n'est pas la guérison des maladies, mais l'afflux des foules dans nos grands sanctuaires nationaux.

Le plus grand miracle est que nous ayons encore des pères et mères vertueux et obéissants malgré les sollicitations sans nombre du monde.

Tirez comme leçon de ce pèlerinage le détachement des choses matérielles. Demandez d'abord le royaume de Dieu et Sa justice, le reste vous sera donné par surcroît. Demandez que l'esprit chrétien s'installe au foyer et dans tous les domaines de la société".

Mgr A.-O. COMTOIS

"Nous venons célébrer la paix et rendre grâce à Dieu de nous avoir donné la paix, la victoire sans combat.

Faisant allusion aux hommages qu'on lui avait rendus Son Exc. ajouta: "Si je suis agréable à Dieu, c'est parce qu'une grande foule m'entoure pour adresser à Marie et à son divin Fils nos prières ardentes. Il y a deux sortes de prières: la prière de demande et la prière de louange. Nous formulons souvent la première, parce que nous sommes intéressés. Souvent nous demandons des biens d'ordre naturel. Souvenons-nous cependant que l'homme n'est homme que par sa raison, par son esprit. C'est pourquoi nous devons demander à Dieu des biens d'ordre spirituel.

"Nous oublions souvent de formuler la prière de louanges; c'est pourtant la plus importante. Souvenons-nous, en effet que Dieu n'est pas fait pour nous mais que nous sommes faits pour Dieu. Que notre vie soit donc entièrement dépensée en l'honneur de Dieu et de sa Mère".

La manifestation se termina par la procession du Rosaire et le salut du Saint-Sacrement chanté par la foule.

Le témoignage de lord Phillimore sur l'Espagne nationale

"The Listener" (édition du 8 courant) publie le texte de l'intéressante conférence, prononcée à Londres et diffusée par radio, de lord Phillimore.

Lord Phillimore raconte les impressions qu'il a rapportées de sa visite récente en-Espagne nationale, la vie normale et active qu'on y mène, le rythme du travail, l'esprit patriotique et chrétien qui anime toutes ses activités, son sens profond d'humanité...

Dans l'impossibilité de reproduire intégralement le texte de lord Phillimore, nous nous bornons à traduire quelques-uns de ses passages:

"Lorsque j'arrivai à Bilbao, je m'arrêtai dans l'une des plus importantes usines métallurgiques qui ont rendu cette ville fameuse et je contemplai les creusets d'acier en fusion qui étaient vidés de leur charge toutes les trois ou quatre minutes. Je ne fus pas peu surpris lorsqu'on me dit que, dans cette usine seule, on produisait tous les jours 1,000 tonnes d'acier et 500 tonnes de fer, et que 500 ouvriers y travaillaient, chacun d'eux touchant un salaire minimum de 20 pesetas. Cette prouesse me parut une chose merveilleuse..."

"J'ai visité un des trois réfectoires de l'Aide Social de Saragosse. J'y ai vu les enfants indigents nourris et soignés par des jeunes filles phalangistes, affiliées à une organisation qui groupe trois millions d'adhérents..."

"Il est certes difficile de savoir quand un peuple est heureux. Mais, ici, le bonheur se lit sur tous les visages..."

La conférence se termine par l'impression d'une visite faite au généralissime:

"Ce n'est pas un homme à

adopter une attitude héroïque ni à geindre; il ne se propose pas de produire un effet théâtral. Un sourire confiant est dans ses yeux; ce n'est que quand il parle de la menace du communisme contre la civilisation que le son de sa voix change. Il me sembla impossible que cet homme, vêtu d'une simple chemise bleue, qui vit de sa solde de général et qui gagne peut-être moins que son secrétaire, puisse être le féroce dictateur que l'on cherche à nous dépeindre."

Une procession expiatoire à Londres

A REPENDU AUX BLASPHEMES DES SANS-DIEU

La procession expiatoire organisée par les autorités catholiques de l'Angleterre "en réparation des injures faites au Dieu tout-puissant" par la tenue du Congrès des libres-penseurs, a pris, comme on le prévoyait, une importance exceptionnelle du fait de la situation internationale actuelle.

50,000 hommes environ, parmi lesquels on remarquait de nombreux prêtres en tenue de ville et des anciens combattants portant leurs décorations, venus de 240 points de rassemblement de Southwark au pont de Lambeth, ont défilé en silence jusqu'à la cathédrale catholique de Westminster, où une cérémonie expiatoire fut célébrée.

Avant le départ de la procession, le cardinal Hinsley, archevêque de Westminster, avait reçu un message du Vatican apportant la bénédiction du Pape. Le Saint-Père croit, ajoutait le message, que ces ferventes prières de réparations obtiendront du Sacré-Coeur la paix universelle et amèneront le règne du Christ dans le coeur des hommes et sur toute l'humanité.

Le Conseil central de Chicoutimi en deuil de son président

M. A. Bouchard est mort le R.-du-Moulin

Un homme d'action

Chicoutimi, 11 — M. Albert Bouchard, président du Conseil Central des Syndicats Catholiques de Chicoutimi, est décédé la nuit dernière, à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi. Il était âgé de 42 ans.

Presque à l'heure de la mort de son époux, Mme Bouchard, née Gauthier (Marie-Alice), donnait naissance à un enfant.

M. Albert Bouchard avait subi un accident il y a une huitaine de jours, alors qu'il travaillait à la construction du monastère des Soeurs Antoniennes à Chicoutimi. Il se frappa violemment la tête sur une bouilloire en se relevant. Il s'était remis assez bien de cet accident cependant. Dimanche matin, il subit une intervention chirurgicale. La nuit dernière il expira d'une façon très imprévue.

Président des Syndicats Catholiques de Chicoutimi depuis plusieurs années, M. Albert Bouchard était estimé de tous les ouvriers et de toute la population. Il laisse son épouse et cinq enfants, dont un d'un jour.

M. Gérard Picard, secrétaire général de la C.T.C.C., a envoyé à la famille Bouchard et au Conseil Central de Chicoutimi, au nom de la C.T.C.C., des messages de sympathies.

La Vie Syndicale, ainsi que le Conseil Central de Montréal se joignent à la famille et au Conseil Central de Chicoutimi pour leur exprimer sa sympathie.

Tableau des assemblées des Syndicats, 1231 rue Demontigny

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Menuisiers Pressiers de journaux B. Exéc. des cordonniers Exécutif employés d'hôpitaux Pressiers de ville	Maîtres-barbiers Conseil de Construction Charpentiers en fer Empl. de la Cité	Monteurs Nos 1 et 7 Cuir à semelles Conseil d'imprimerie Gantiers Machinistes Plombiers Terrassiers - manoeuvres Cordonniers de boutique Poseurs d'armature	Cercle Léon XIII (assemblées suspendues pendant l'été) Portes et châssis	Briqueteurs Plâtriers et finisseurs en ciment Tailleurs de pierre
Employés barbiers Peintres B. Exéc. des cordonniers Latteurs en bois Opératrices et bloqueurs de gants fins Textile	Exécutif des Tramways Fonctionnaires municipaux Tressers (finisseurs d'empèignes).	Monteurs Nos 1 et 7 Auto-Voiture Cuir à semelles Machinistes Distributeurs de pain Tressers (finisseurs d'empèignes)	Conseil Central Maréchaux ferrants et forgerons	Plâtriers et finisseurs en ciment Employés d'hôpitaux Tailleurs de gros gants
Menuisiers Industrie du journal: adressographes expéditeurs distributeurs B. Exéc. des cordonniers Exécutif employés d'hôpitaux Pressiers de ville	Conseil de construction Charpentiers en fer Empl. de la Cité	Monteurs Nos 1 et 7 Cuir à semelles Typos Relieurs Machinistes Plombiers Terrassiers-manoeuvres. Cordonniers de boutique	Cercle Léon XIII (assemblées suspendues pendant l'été) Syndicat des employés de Tramways, section des chauffeurs d'autobus. Portes et châssis Bureau dir. Caisse pop.	Briqueteurs Plâtriers et finisseurs en ciment Lattes métal. Tailleurs de pierre
Fédération de l'imprimerie Peintres B. Exéc. des cordonniers Latteurs en bois Techniciens en prothèse orale Textile	Syndicat des Tramways Tressers (finisseurs d'empèignes).	Distributeurs de pain Auto-Voiture Monteurs Nos 1 et 7 Tressers (finisseurs d'empèignes) Cuir à semelles Machinistes et opératrices Chapeaux Opérateurs et opératrices de gros gants	Conseil Central	Plâtriers et finisseurs en ciment
B. Exéc. des cordonniers.		Monteurs Nos 1 et 7 Machinistes		Plâtriers et finisseurs en ciment

Note: Le Syndicat des boulangers, section de l'intérieur, se réunit le 2e et 4e samedi.
Syndicat du Textile, le dernier mercredi de chaque mois.
Association des Postes (au Bureau de Poste) le 3e samedi.
Assemblée générale des cordonniers le dernier mercredi de chaque mois.

Perte d'un chef regretté

Un grand apôtre du syndicalisme catholique vient de disparaître! En effet la mort inattendue de M. Albert Bouchard prive non seulement d'un chef aimé les syndiqués de la région de Chicoutimi, mais aussi tout le mouvement syndical catholique de notre province en vertu des postes élevés que le cher défunt a longtemps occupés dans la direction de la C.T.C.C.

M. Bouchard comptait aussi parmi les premiers apôtres du syndicalisme catholique puisqu'il fut même au nombre des pionniers de l'ancienne Fédération Ouvrière Mutuelle du Nord (de Chicoutimi qui a précédé la C.T.C.C.). Vrai apôtre du syndicalisme catholique, M. Bouchard l'était par de grandes qualités de cœur et d'esprit, ayant dans l'âme un seul idéal: l'expansion toujours plus grande du mouvement syndical catholique en notre pays.

Regrettant de n'avoir pu assister à ses émouvantes funérailles, je dépose sur sa tombe, dans un sentiment de fraternelle piété, le tribut de la reconnaissance de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada Inc.

Alfred CHARPENTIER, prés. gén. C.T.C.C.

Le cinéma dans les oeuvres

FILMS DIDACTIQUES ET EDUCATIONNELS POUR LES MILIEUX CATHOLIQUES

Rome, septembre 1938.

Après l'encyclique pontificale "Vigilanti Cura" sur le Cinéma, de plus d'un côté surgissent des initiatives dans le but d'aider la propagande des films didactiques et éducationnels dans les milieux catholiques; dans les salles paroissiales, les instituts religieux, les collèges, les fidèles des Missions catholiques.

Parmi ces initiatives il faut noter celle qui a été fondée à Rome; c'est un bureau dont le but est d'exporter les films de provenance italienne, approuvés pour les milieux catholiques étrangers déjà mentionnés.

"L'Osservatore Romano", faisant connaître ce bureau dans son numéro du 13 mai dernier, ajoutait:

"Cette initiative mérite le plus vif encouragement et la plus vive louange parce qu'elle prouve combien l'industrie italienne du film se met de l'avant pour être au niveau de l'importance économique et morale des salles de cinéma catholiques". Aussi la "Revue du Cinéma" organe du centre cinématographique catholique, dans son numéro du mois de juin dernier a signalé cette nouvelle activité.

Toute personne qui aurait intérêt à entrer en relation avec le bureau susmentionné peut adresser sa correspondance à l'adresse ci-dessous:

"Unep"

Borgo S. Spirito N. 7,
Rome, Italie.

Coiffeur...

(Suite de la 1ère page)

C'est tout un art de dire au client entrant: "Ah! bonjour, monsieur...", d'un air très entendu et en semblant connaître le nom de l'intéressé (même si on l'a oublié) sans vouloir le prononcer. Tout un art aussi de lui glisser à l'oreille, très affirmativement: "Dans une minute, je suis à vous", alors qu'en réalité on en a encore pour un quart d'heure, de lui passer le journal qu'on le sait lire habituellement, de bavarder de tout et de rien, de faire parler les gens afin d'avoir quelque chose à raconter à ceux qui suivront. Et je crois qu'on n'a pas tout à fait tort de dire que le coiffeur est la gazette du quartier, car dans sa boutique se succèdent des personnes de conditions très diverses, dont il entend bien des propos. Tout un art encore de dire au client: "Alors, pour vous, Monsieur, comme d'habitude?" et, si l'on ne se souvient plus très bien de ce qu'on a fait la fois précédente, d'arriver à le lui faire dire en paraissant l'avoir devancé. Tout un art, en fin de compte, de dire: "Seulement rafraîchir, n'est-ce pas?" et, par respect pour l'auguste chevelure qui s'est confiée à vos mains tout autant que pour éviter un rhume de cerveau à son porteur, de raccourcir les cheveux assez peu pour que le client soit amené à revenir peu de temps après.

Quelle prévenance ne faut-il pas encore pour monter le siège à une juste hauteur afin de ne pas fatiguer le client, quelle adresse pour lui passer blouse blanche, cotons protecteurs et serviettes, lui couper les cheveux, raser la barbe, faire un shampooing, une friction, ou bien donner un coup de fer à sa barbe ou à ses favoris, sans l'incommoder avec... On ne prête pas l'attention pour refaire la raie du bon côté, ne pas raser les

"pattes" à qui voulait les conserver, tailler un bon dégradé, dégager juste selon le désir de l'intéressé, le sécher assez... mais pas trop, le coiffer selon son goût (et il y en a qui sont vraiment bizarres)! Quel raffinement pour ne pas omettre d'essuyer le visage après un shampooing afin d'éviter le picotement des yeux, ou encore pour donner un petit coup de brosse sur les vêtements avant d'aider à renfiler le pardessus!

Quelle subtilité pour faire accepter une friction, un peu de gomme, ou vendre telle ou telle lotion susceptible de retarder la calvitie!

Sans compter que certaines opérations sont assez délicates, par exemple le "brûlage", qui consiste à brûler avec un fer chaud les cheveux à leur naissance, lorsqu'ils sont atteints de certaines des maladies qui les font tomber. Autre difficulté: faire un shampooing à un enfant, qui trouve le plus souvent la chose désagréable et se met à pleurer. Les enfants sont d'ailleurs les clients les plus difficiles, mais aussi les moins bien servis, car c'est à les coiffer que s'exercent les garçons débutants.

En un mot, tout se ramène à donner au client le sentiment bien ancré qu'on est le seul garçon qui sache le coiffer ou le raser comme il le désire, et nous nous appliquons d'ailleurs très sincèrement à ce qu'il en soit ainsi, veillant surtout, pour ce faire, à respecter les habitudes et à prévenir les désirs des gens que nous servons.

Qu'après cela nous recevions un bon pourboire, personne, ma foi, je l'espère, ne trouvera que c'est injuste. C'est là un des petits avantages de mon métier, qui me plaît beaucoup et dans lequel j'ai une ambition: celle d'arriver à m'établir un jour patron coiffeur.

J'espère, en attendant, que cet

A Thetford-les-Mines

Thetford-les-Mines. — Le syndicat catholique national des ouvriers du bâtiment de Thetford-les-Mines, au cours de sa dernière assemblée, a adopté une résolution, demandant au ministre du travail, l'hon. William Tremblay, à Québec: 1o de ne rien changer aux dispositions de la convention collective de l'industrie de la construction en ce qui concerne la ville de Thetford-les-Mines, comprise dans la zone 11, de la convention collective de l'industrie du bâtiment, pour le district de Québec, au cas où il accorderait la demande de la Ligue des propriétaires de Québec; 2o Que demande soit faite au député de Mégantic, M. Tancredi Labbé, d'intervenir en faveur du syndicat afin de protéger les salaires des ouvriers.

Au cours de cette même assemblée, le syndicat catholique national des ouvriers du bâtiment de Thetford-les-Mines, a précédé, comme suit, à l'élection générale de ses officiers pour 1938-1939; MM. Amédée Laflamme, menuisier, président; Joseph Vachon, électricien, vice-président; J.-Arthur Blanchard, MM. Donat Dupuis, plombier-couvreur; Georges Pelchat, menuisier; Hervé Doyon, peintre; Louis Simoneau, maçon et Joseph Chamberland, manoeuvre, élus directeurs. M. l'abbé Joseph Campagna est l'aumônier de ce syndicat.

Elections au syndicat textile de Valleyfield

Valleyfield, 15 — Le syndicat des ouvriers du textile a procédé dernièrement à l'élection de nouveaux directeurs. Ont été élus: MM. Raoul Théoret, président; Ernest Joannette, vice-président; Adélaïde Hogue, secrétaire-archiviste; Henri Robineault, sec.-financier; Louis-G. Leduc, secrétaire-trésorier; Roland Montpetit, Georges Ferland et Wilfrid Dupont, directeurs. L'agent d'affaires du syndicat de Montréal, M. Octave Bernier a présidé l'élection.

L'audience des syndicats chrétiens à Castel-Gandolfo...

(Suite de la page 2)

fil, la leçon que le catéchisme élémentaire nous enseigne. C'est l'ennemi de l'homme qui a dit: *eritis sicut dei*. Vous savez tout ce que cette phrase voulait dire et comment elle s'est traduite dans la tragédie des siècles qui se sont succédés sur la pauvre humanité pécheresse.

Le seul régime totalitaire légitime est celui de l'Eglise

On dit aussi: tout doit être à l'Etat, et voici l'Etat totalitaire, comme on le nomme. Rien sans l'Etat, tout à l'Etat. Mais il y a là une fausseté si évidente, qu'il est étonnant que des hommes, par ailleurs sérieux et doués de talents, la disent et l'enseignent aux foules. Car comment l'Etat pourrait-il être vraiment totalitaire, donner tout à l'individu et tout lui demander, comment pourrait-il tout donner à l'individu pour sa perfection intérieure — car il s'agit de chrétiens, — pour la sanctification et la glorification des âmes? Dès lors, combien de choses échappent aux possibilités de l'Etat, dans la vie présente et en vue de la vie future, éternelle!

Il y a là une grande usurpation, car s'il y a un régime totalitaire — totalitaire de fait et de droit, — c'est le régime de l'Eglise, parce que l'homme est la créature du bon Dieu, il est le prix de la Rédemption divine, il est le serviteur de Dieu, destiné à vivre pour Dieu ici-bas, et

article me permettra, chers lecteurs, de sentir ma profession sans cesse plus appréciée de tous mes contemporains.

André BERCKAM
(Syndicalisme)

Chronique syndicale

CHEZ LES PLÂTRIERS

Nous en sommes au vendredi 31 septembre. C'est un va-et-vient continuel chez les plâtriers et on se demande avec raison ce qu'il peut bien y avoir de si important pour que les plâtriers soient en aussi grand nombre. En effet, pour une bonne fois, depuis les jours d'avant crise, on n'avait jamais vu une affluence aussi considérable de nos plâtriers répondre à l'appel de leurs officiers. Quelques farceurs, pas mal intentionnés d'ailleurs, répandaient partout que les bills 19 et 20 avaient été rappelés. D'autres qui étaient au courant de la correspondance échangée entre l'honorable Ministre du Travail et le syndicat des plâtriers faisaient courir les bruits que les salaires de la convention seraient enfin payés aux plâtriers travaillant à la construction au jardin botanique. Pas ça non plus. Ah! disait un autre: vous n'y êtes pas; c'est qu'après avoir pris connaissance des vantardises du président de la Ligue des propriétaires à leur congrès, l'honorable Ministre du Travail avait abrogé l'ordonnance 1114. Vous n'y êtes pas. Eh bien voici. Afin d'être en mesure de pouvoir combattre avec efficacité ce qui est loin de faire l'affaire des ouvriers, les plâtriers ont décidé de dépenser jusqu'à la dernière piastre afin de réorganiser leur syndicat. Rien n'a été épargné pour faire un succès de cette réorganisation. Un organisateur a été nommé dans la personne du confrère J.-A. Gagné, ancien inspecteur du comité-conjoint de la construction. Le bureau de direction a été renouvelé. Un concours a été ouvert pour un mois. Enfin toutes les mesures ont été prises pour augmenter notre effectif et le rendre à 100 pour 100 organisé, s'il est possible. Les plâtriers ont répondu à notre appel; mais il va leur falloir continuer et montrer le même enthousiasme qu'ils ont montré le soir du 31 septembre s'ils veulent obtenir ce qu'ils ont demandé et obtenu dans les ententes avec les patrons après des mois de pourparlers, ententes qui ont été sabotées de telle façon qu'il n'y a plus moyen de rien comprendre dans nos contrats collectifs.

Voici le résultat des élections: Lucien Beauchemin: président; Wilfrid Lefebvre: premier président; Wilfrid Paré: deuxième vice-président; Alf. Garand: secrétaire-archiviste; J.-M. Chalut: trésorier et sec.-correspondant; Amédée Coulombe: sergent-d'armes; J.-A. Gagné: organisateur.

Les différents comités sont demeurés les mêmes, moins le président nouvellement élu, le confrère L. Beauchemin, qui devient délégué au conseil de construction et au conseil central. D'après notre constitution, le président sortant de charge devient président honoraire. Cet honneur échoit au confrère Henri Chartrand.

L'élection et l'installation des officiers furent présidées par le confrère Geo. Morache qui s'acquitta de sa tâche avec tact. Le secrétaire d'élection était le confrère Wil. Lefebvre. Chacun des nouveaux élus y alla de son petit discours et l'on se sépara à une heure tardive dans la soirée, après la prière d'usage, chacun emportant un bon souvenir de cette soirée syndicale qui fera époque dans les annales de l'association des plâtriers de Montréal.

Des remerciements furent votés aux officiers sortant de charge.

J.-M. CHALUT, sec.-corr.

avec Dieu au ciel. Et le représentant des idées, des pensées et des droits de Dieu ce n'est que l'Eglise. Alors, l'Eglise a vraiment le droit et le devoir de réclamer la totalité de son pouvoir sur les individus: tout l'homme, tout entier, appartient à l'Eglise, parce que, tout entier, il appartient à Dieu. Il n'y a pas de doute sur ce point, pour qui ne veut pas tout nier, tout refuser. Quant à Nous, il Nous faut remercier le bon Dieu d'être à une aussi bonne école, dans une aussi belle et riche splendeur de vérité.

La charité envers tous les hommes est la pratique essentielle du christianisme

Notre seconde parole est pour rappeler la charité chrétienne, et ainsi elle est essentiellement pratique, et répond bien aux conditions de notre temps, de ce temps où la charité manque tant, même la charité simplement humaine, au point de faire songer à ce mot: *homo homini lupus*. Et que reste-t-il, là où il n'y a plus cette charité qui Nous fait voir dans tous les hommes des frères, par la création et par la rédemption destinée à tous: *pro multis effundetur*. Le sang divin a été répandu pour tous. Il ne reste que les biens de ce pauvre monde, qui ne peuvent suffire à tous, surtout lorsque certains n'en ont jamais assez, même si d'autres en manquent. Avec cette mauvaise répartition des biens de la terre, il y aura toujours, sans la charité de Dieu, certains qui auront trop et d'autres qui auront trop peu; et alors, c'est la misère, la haine, les oppositions réciproques, la lutte non seulement des classes, mais de tous contre tous. Même dans la société chrétienne, il est vrai, les choses n'ont pas toujours été comme elles devraient

aller, il y a toujours des déficiences, de grandes déficiences, même là où la loi chrétienne est connue, enseignée, même là où l'on dit qu'on veut l'observer. Mais, dirait très bien un de nos grands écrivains le plus grand après Dante, Manzoni, que Paris aussi a récemment célébré: c'est vrai, il y a eu et il y a des misères dans l'Eglise, dans la vie du chrétien; mais soyons sérieux, donnez-moi une société où la foi du bon Dieu soit vraiment la loi réglant la vie individuelle et sociale; une société où la doctrine et les exemples de Notre-Seigneur soient vraiment la règle de la vie de ceux qui se disent chrétiens, alors sera-t-il possible qu'il y ait une foule qui ne fasse que jouir des biens de la terre et une foule, bien plus grande, qui ne fasse que peiner, souffrir de la peine du travail et des privations? La charité est la pratique essentielle dans laquelle se trouve l'application de toutes les lois, de toutes les doctrines.

L'Action catholique, soupçonnée, entravée, maltraitée en certains pays, est la vie même de l'Eglise

Nous vous avons promis de vous dire peut-être une troisième parole: elle sera d'actualité pour le monde entier. Nous le savons par les informations que Nous recevons de partout. C'est une recommandation, dont sans doute vous n'avez pas besoin — ainsi que Nous l'ont prouvé votre doctrine et votre programme, — mais qui vous invitera à coordonner toujours mieux votre activité de travailleurs chrétiens, dans toutes ses ramifications, avec cette Action catholique qui, tout le monde le sait, Nous est si chère, d'autant plus chère que, en quelques parties

(Suite à la page 6)

L'audience des Syndicats chrétiens à Castel-Gandolfo

(Suite de la page 5)

du monde, elle est soupçonnée, entravée, maltraitée. Eh bien chers fils, qu'est-ce que l'Action catholique? C'est précisément la vie de l'Eglise, la vie catholique. Il n'y a pas d'action là où il n'y a pas de vie; mais que serait la vie sans action, qu'est-ce que serait l'Eglise catholique sans Action catholique? Parce qu'il ne faut pas oublier que, quand on a demandé à Notre-Seigneur pourquoi il était venu sur la terre et pourquoi il allait mourir, la réponse a été: afin que les âmes aient la vie et la vie abondante: *ut vitam habeant et abundantius habeant*. La raison d'être de l'Eglise elle-même est de donner aux âmes, de nourrir, de faire grandir et abonder en elles la vie surnaturelle de la grâce. C'est pourquoi Nous disons, et sommes sûr de ne pas trop dire qu'il n'existe pas de distinction réelle, une séparation entre l'Eglise catholique et l'Action catholique. Sans l'Action catholique, l'Eglise ne pourrait vivre que d'une vie sans action, donc d'une vie dormante; et cela, ce n'est pas vivre. Et c'est pourquoi Nous disons encore qu'il faut tâcher de vivre cette vie, toujours plus abondamment, de la porter dans les âmes, comme vous le faites, surtout dans le milieu de travail, ce rendez-vous d'une si grande partie de l'humanité, ce rendez-vous d'un tel nombre d'âmes, qui ont d'autant plus besoin de la vie surnaturelle, de

la vie intérieure, que presque toutes les joies extérieures leur manquent.

L'Action catholique ne veut rien remplacer, absorber: aucune oeuvre ne doit reculer devant l'Action catholique: au contraire, toutes les bonnes oeuvres sont d'elles-mêmes, de leur nature, sur le terrain, dans le domaine de l'Action catholique, parce que c'est la vie que Notre-Seigneur a voulu apporter au monde. Donc, toutes les oeuvres comme la vôtre sont une contribution précieuse à l'Action catholique, qui est, comme Nous le disions pour la première fois dans Notre première Encyclique, la participation du laïc à l'apostolat hiérarchique. L'apostolat hiérarchique, c'est celui des premiers apôtres perpétués dans leurs successeurs les évêques. Coopérer à cet apostolat, c'est coopérer à l'oeuvre qu'indiqua le Sauveur lorsqu'il dit: "Allez, enseignez toutes les nations". C'est une grande mission qui nous est donnée à tous; et c'est une grande gloire, un grand bonheur de contribuer à une telle oeuvre, si bonne, si divine, à la lettre".

Ce fut ensuite l'annonce de la Pénitence que le Pape donna d'une voix forte, après quoi il appela successivement près de son trône S. Exc. Mgr Valeri et Mgr Flaus, donnant à la France, par eux, une dernière marque d'affection.

Enquête fédérale sur le budget ménager au Canada

(Suite de la première page)

quentation des écoles, des théâtres ou autres lieux d'amusements, les dépenses pour fins charitables ou religieuses.

Selon l'opinion du Dr R. H. Coats, statisticien en chef du Canada, le but de cette enquête sera de donner aux hygiénistes experts des données sur les aliments consommés afin qu'ils étudient les problèmes de la santé nationale; d'établir quel est le réel train de vie de familles typiques rémunérées, afin d'aider à l'établissement judicieux de niveaux de salaires raisonnables; de permettre la compilation de relevés plus exacts des changements dans le coût de la vie dans différentes parties du Canada et de comparer le coût de la vie dans différentes parties du pays.

Il y a lieu d'attendre beaucoup de bien de cette enquête, pour toutes les classes qui composent la population de ce pays.

La classe ouvrière, en particulier, à qui on fait toujours le reproche de se montrer trop exigeante pour revendiquer un salaire minimum raisonnable va certainement, après cette enquête, y trouver sa justification d'avoir agi de la sorte dans l'établissement des niveaux de salaires.

Un nouveau syndicat a été fondé à La Tuque

C'est celui des employés du commerce et de l'industrie — Grande journée syndicale — Sermon à toutes les messes par le R. P. Milot, O.P. — Chaleureux accueil du curé Corbeil, du maire Journault et de M. Léon Gervais

Des séances d'étude

Un nouveau syndicat national catholique vient d'être fondé à La Tuque, parmi la classe des employés. Ce syndicat a été organisé dimanche soir dernier, à l'occasion de la journée syndicale de La Tuque, par M. J.-A. Anzalone, président de la Fédération des Employés du commerce, de l'industrie et de la finance de la province de Québec. M. Anzalone a présidé les élections et a procédé à l'installation des officiers devant une assemblée qui groupait plus des trois quarts de tous les employés de La Tuque. Les officiers du nouveau syndicat sont les suivants: président, M. Léo Laforce; vice-président, M. André Delisle, secrétaire, M. W. Martel; trésorier, M. Lucien Lambert; et secrétaire-financier, M. J.-P. Fortin.

Le Syndicat des Employés du

Commerce et de l'industrie de La Tuque s'affiliera à la Fédération dont M. Anzalone est le président de même qu'à la C. T. C.

Journée syndicale

Le syndicalisme catholique a reçu une nouvelle impulsion dimanche dernier à la Tuque à l'occasion d'une journée syndicale couronnée du plus grand succès. La municipalité de La Tuque compte à l'heure actuelle trois syndicats nationaux catholiques: le Syndicat National catholique des employés de la pulpe et du papier; le Syndicat national catholique des employés municipaux; et le Syndicat national catholique des employés du commerce et de l'industrie, fondé dimanche soir.

La journée syndicale de dimanche avait été organisée par le Syndicat national catholique des employés de la pulpe et du papier. Le syndicat a été fortement encouragé dans son initiative par M. le curé Corbeil et Son Honneur le maire Journault. A toutes les messes, dimanche matin, il y a eu un sermon sur le syndicalisme catholique et l'organisation professionnelle en général par le R. P. Milot, dominicain, du couvent de Québec. Au cours de l'après-midi, il y a eu assemblée populaire sous la présidence de Son Honneur le maire de la Tuque; et le soir une séance d'études sous la présidence de M. Léon Gervais, président du Syndicat national catholique des employés de la pulpe et du papier de la Tuque.

Les principaux orateurs aux deux réunions ont été MM. Gérard Picard, secrétaire général de la C. T. C. C.; J.-A. Anzalone, président de la Fédération des employés du commerce, de l'industrie et de la finance; et M. Henri Petit, président de l'Union catholique des imprimeurs-relieurs de Québec.

Le dimanche midi, le groupe officiel a été reçu à dîner chez le président du syndicat de la pulpe et du papier, M. Léon Gervais, et le soir, les visiteurs ont été les invités de M. le curé Corbeil, de la Tuque. Les officiers de Québec ont aussi visité les travaux qu'exécute sur le St-Maurice à l'heure actuelle la Shawinigan Water & Power, puis ils ont visité hier avant-midi le moulin de la Brown Corporation.

A l'assemblée de l'après-midi, Son Honneur le maire Journault a présenté les orateurs dans l'ordre suivant: M. Gérard Picard, secrétaire général de la C. T. C. C., qui a exposé les principes sur lesquels s'appuie le syndicalisme catholique et a résumé les réalisations de la C. T. C. C.; M. Henri Petit, président de l'Union catholique des imprimeurs-relieurs de Québec, lequel a parlé des devoirs des membres envers leur syndicat; M. J.-A. Anzalone qui a donné un résumé des activités de sa Fédération et du syndicat de la nouveauté de Québec et démontré l'importance d'une organisation professionnelle sérieuse du côté patronal et du côté des salaires pour assurer la paix sociale; le R. P. Milot, O.P., qui a démontré l'importance de la question sociale et la nécessité de l'étudier et de la comprendre; M. le curé Corbeil, qui, bien qu'en convalescence, a tenu à dire quelques mots pour assurer les ouvriers de son appui et les inviter à s'inscrire tous dans les syndicats catholiques, M. Léon Gervais, président du Syndicat de la pulpe et du papier, qui a remercié tous les orateurs; et M. l'abbé Dufour, aumônier, qui a tiré des conclusions de la séance.

Le soir, tous les syndiqués se sont réunis de nouveau dans la salle paroissiale. M. Léon Gervais a présidé la séance régulière du syndicat, puis il a cédé le fauteuil au secrétaire général de la C. T. C. C. qui répondit aux questions que l'on voulut bien lui poser. Il donne des explications sur les bills 19 et 20, sur la loi des salaires raisonnables, sur les contrats collectifs de travail, etc., etc. Des allocutions furent également prononcées par Son Honneur le maire Journault, le R. P. Milot, O.P., M. l'abbé Dufour, M. Henri Petit, M. Léon Gervais, M. Louis St-Laurent, M. Philippe Gravel.

Pendant la séance du soir, M. Anzalone a présidé l'assemblée des employés du commerce et de l'industrie et a fondé définitivement un important syndicat.

Aux assemblées de l'après-midi et du soir, l'assistance a été très nombreuse et tous les discours ont été écoutés avec beaucoup d'attention et chaleureusement applaudis.

Les organisateurs de la journée syndicale de la Tuque ont été félicités et ils ont manifesté leur satisfaction du grand succès remporté par la première journée syndicale tenue à la Tuque.

Encouragez nos annonceurs

LACTOCO
MARQUE DE COMMERCE DÉPOSÉE

Un breuvage lacté au chocolat

La maison Joubert a voulu contribuer à vous rendre les chateaux plus agréables avec le LACTO-CO.

LACTO-CO possède une nouvelle saveur sensationnelle, c'est un breuvage lacté au chocolat riche et crémeux, et rafraîchissant.

Goûtez-y aujourd'hui.

J. Joubert
LIMITÉE

PHARMACIE PINSONNAULT

1390 RUE ONTARIO EST, COIN PLESSIS MONTREAL
Tél. AMherst 5544 — CHerrier 0376

CLairval 7902

Service courtois et diligent

AQUILA LAPOINTE

ASSURANCES

Vie — Feu — Automobile — Vitrine — Vol — Accident —
Maladie, etc., etc.

4466, RUE LAFONTAINE (Angle William-David) MAISONNEUVE MONTREAL
MEMBRE DU CERCLE LEON XIII.

Tél. FR. 0117

Accommodation spéciale pour délégués

HOTEL LAFAYETTE

A.-H. PATENAUDE, prop.

Amherst et Demontigny (à proximité de l'édifice des Syndicats)

ACME
TRADE MARK

GANTERIE

Gilets de cuir Tricots
Vêtements de travail Chemises

Costumes pour le sport,
etc., etc.

Acme Glove Works Limited

MONTREAL

Fabriques à Montréal, Joliette, Loretteville et St-Tite

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

est toujours heureuse d'accueillir et de servir de son mieux les lecteurs et les amis de "La Vie Syndicale".

Elle les invite, dans leur plus grand intérêt, à ouvrir un Compte d'Epargne, à son bureau principal, 221 rue Saint-Jacques ouest, à Montréal, ou dans l'une de ses 314 succursales.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Belle journée syndicale à Victoriaville

(Suite de la page 3)

de Québec, il salue ceux de Victoriaville. Dans le monde entier le pape a demandé qu'on parle de la Propagation de la Foi. Léon XIII, dans son encyclique "Rerum novarum", a voulu donner au monde un remède aux maux sociaux et, en même temps, un remède à la déchristianisation des peuples. Il faut mettre dans le monde économique des vertus chrétiennes, et ceci s'adresse au monde ouvrier, au monde professionnel et au monde des affaires. Pas de cloison étanche. Et comme on ne peut plus aujourd'hui traiter l'individu à individu, car tout marche par groupe, il faut des organisations et, quand il s'agit du travail, il faut voir en ces organisations des organismes économiques dont le but est d'améliorer le sort de l'ouvrier en lui procurant un salaire raisonnable et des conditions de travail acceptables et humaines.

M. G. Lacoursière, avocat, au nom de M. Girouard, M.P., que la maladie empêche d'être présent, nous dit avec quel plaisir il a toujours plu à M. Girouard d'être utile à la cause ouvrière. Lui-même est toujours disposé à tout faire ce qu'il pourra pour améliorer les conditions de travail, pour promouvoir la bonne entente.

M. Bourdon, trésorier de la C.T.C.C., en se levant, dit que la devise apparaissant sur les insignes épinglés : six basques des syndiqués : "De l'avant, toujours!", l'a frappé. Elle est significative. Faisant un court historique des syndicats, il rappelle que le premier fut celui de Chicoutimi, le second, celui des Trois-Rivières, et puis ce fut le tour de Montréal, endroit où des difficultés nombreuses ont surgi, vu l'établissement des unions internationales, mais où aussi ça va toujours en s'améliorant pour le plus grand avantage de tous. Les syndicats catholiques groupent aujourd'hui 50,000 membres et sont répartis dans 57 villes. Il est infiniment mieux que les gens de même nationalité, de même religion, se grou-

pent, vu la similitude de mentalité. Se disperser dans différentes unions, internationales et neutres, serait contre nous.

Les syndicats ont dû s'unir aux autres associations du Travail pour réclamer certains droits méconnus, former des cartels; mais, l'affaire réglée, ils ont repris leur liberté d'action.

Il se dit heureux de voir la J. O. C. et la J. E. C. unies aux Syndicats dans cette journée mémorable. Ce sont des milieux de formation. Il faudra des remplaçants à ceux qui sont aujourd'hui à la tête. Et les membres de ces organisations seront préparés à la tâche. Il dit aux jeunes de s'instruire et termine en rappelant les paroles de Mgr Comtois, qui dit: "Aidez-vous et le ciel vous aidera! Syndiquez-vous et tout vous viendra par surcroît", et aussi les paroles de Mgr P.-Eugène Roy, dans son testament spirituel: "Je laisse trois choses: la tempérance, la bonne presse et les Syndicats".

M. Alfred Charpentier, président général de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada, se lève aux applaudissements de la salle. Il félicite Mgr Milot, notre vénéré curé, d'entrer si prestement dans sa quatre-vingt-deuxième année d'avoir accepté avec tant d'empressement des idées nouvelles comme celles des Syndicats, d'en avoir favorisé l'établissement à Victoriaville et de leur avoir donné, en la personne de M. l'abbé A. Beauchesne, un aumônier sans cesse à l'oeuvre et d'un zèle que rien ne peut lasser.

Il se dit heureux d'avoir vu naître ce jour même en notre ville un syndicat des ouvriers en construction. Il espère que ce syndicat va bientôt remplir ses cadres et devenir un organisme fort. Puis il attaque la question du salaire. Cette question est des plus attachantes et des plus absorbantes. Il faut la discuter en mettant en ligne de compte des principes d'ordre moral, national et religieux. L'encyclique Rerum Novarum de Léon XIII, 1891, dit que le salaire raisonnable est celui qui permet à un ouvrier sobre et honnête de vivre

sa vie normalement. Pie XI dit que le salaire doit être un salaire familial, ce qui voudrait dire pour nous, de la province de Québec, qu'il doit être suffisant pour faire vivre une famille de sept ou huit personnes, le père, la mère et cinq ou six enfants. La moyenne de la famille au Canada est de cinq, mais elle est plus forte pour Québec pris isolément.

(Suite à la page 8)

Pierre l'Ermite

Le travail, il est libre...

C'est avant-hier, je monte à mon bureau où plusieurs personnes attendent...

Il y a un vieux monsieur... Quelques dames, et, au milieu, large, vaste, culotté de velours, et ceinturé de rouge, un brave ouvrier, évidemment terrassier.

Assez pressé — pour varier — je termine vite avec le vieux monsieur... aussi vite que possible avec les dames, et je me prépare à en faire autant avec mon terrassier.

Mais, quand il entre et se dresse bien en face de moi, tout de suite un détail me saute aux yeux, et même un gros détail: sur une oreille violette et tuméfiée, l'homme a collé à la "va comme je te pousse" un gros tampon d'ouate qui ne tient que par les poils de la barbe et par le sang coagulé.

Et, aussitôt, me voilà tout plein de compassion pour ce pauvre diable si mal en point... Un accident, probablement?

—Qu'attendez-vous de moi? lui dis-je en indiquant une chaise.

—Oh! pas la peine! Je suis pas fatigué... ou plutôt si!... Je suis fatigué, mais de me reposer.

—Pas de travail peut-être? —Non, plus de travail... Aussi je viens voir s'il y aurait pas, par hasard, une petite place pour moi sur votre chantier de Sainte-Odile? Oh! Je ne serai pas exigeant!...

Il tombait à pic... Le courrier, ce matin-là, était enfin redevenu bon.

Les petits ruisseaux qui, depuis trois semaines, étaient presque taris par suite des événements, se remettaient à couler gentiment.

Une foule de personnes au coeur délicat, dont les maris, les fils, les enfants devaient partir à la frontière... peut-être pour ne plus revenir, comprenaient le devoir de témoigner leur reconnaissance à Dieu, et aussi à celle qui est la Gardienne de la frontière.

Et elles m'envoyaient leur offre pour m'aider à finir l'église Sainte-Odile.

—Ce n'est pas impossible... lui dis-je. On va tâcher de vous trouver une place.

—Alors, ce serait le filon des filons!

Et on entra. Car, instruit par trois années d'expérience, je ne désirais pas du tout envoyer n'importe qui sur le chantier.

Or, ce tampon d'ouate n'était pas sans m'inquiéter un peu...

—Vous vous êtes blessé? —Oh! ça, c'est toute une histoire! Vous avez devant vous un pauvre type du "bâtiment". Pas drôle, vous savez, d'être du "bâtiment"! —Oui... la grève? —Toujours en grève!... Tantôt d'un côté... Tantôt d'un autre... Alors, moi, d'abord je ne suis pas né "lézard"... Et puis, j'ai femme et enfants... J'avais absolument besoin de travailler... C'est que ça "tortille" trois gosses!...

—Mais, je croyais qu'on vous avait assuré la liberté du travail? —Mais non! Tout ça, c'est pour la galerie... La liberté du travail? Quelle blague!...

Et ici, la bouche du terrassier se fendit, et le tampon d'ouate se décolla.

—Oui, il y avait bien, à la porte du chantier, quelques gardes mobiles. Seulement, dès qu'ils tournaient le dos, il nous pleuvait des briques. Et des briques, vous savez, c'est pas une nourriture... —C'est d'ailleurs très cher. J'en sais quelque chose!...

—C'est surtout assez dur. —Vous en avez reçu une? —Dites plusieurs! —C'est pour cela... votre tampon?

Le terrassier fit un geste de dénégation:

—Non... mon tampon, c'est pas une brique. J'ai dû quitter le chantier, parce qu'il était intenable. Dans l'impasse où je demeure, on me traitait de "sale jaunisse"... On faisait un tas de misères à ma pauvre femme. On est allé jusqu'à verser du pétrole dans la boîte à lait des enfants... Les autres gosses ont tapé sur les miens... Bref, pour en finir avec tout ça, je me suis déclaré gréviste... tout ce qu'il y a de plus gréviste...

—Alors, vous avez eu la paix? —Non, chez nous, on n'a plus jamais la paix.

...Et puis, la grève, c'est comme les briques... c'est pas une nourriture. Il reste toujours cette question: qu'il faut tout de même manger!... Et le kilo de pain, il a encore augmenté!

...Comment sortir de là? ...Sans rien dire, je suis allé chez un particulier que je connais et qui m'avait déjà demandé pour faire des bricolages...

... Et ça marchait bien trop bien!

J'ai été guetté... suivi... Un piquet de grève s'est ins-

tallé chez le marchand de d'en face.

Heureusement, le brave homme qui m'employait a eu vent de la chose. Alors, "en douce", il m'a fait sortir, le soir, par une porte de derrière qui donnait dans une autre rue...

—Vous étiez sauvé? —Je le croyais... Mais, une fois encore, j'ai dû être vendu... Je me'en retournais chez moi assez tranquillement. J'avais même acheté des croissants pour les petiots... Il faisait pas mal sombre à cause de la suppression des becs de gaz.

...Tout à coup, au coin d'une rue, ils sont tombés sur moi à coups de poings et à coups de bouteilles... Et c'est quand j'ai été par terre, la tête dans le ruisseau, qu'un camarade m'a donné un coup de talon en me criant: "Voilà le cachet du..." J'ai pas entendu quel cachet que c'était... En tout cas, c'est ce coup de pied-là qui m'a décollé l'oreille... Et pourtant, si je travaillais, c'était pas pour briser leur grève, mais seulement pour donner à manger à ma femme et à mes enfants...

..Je lui ai serré la main à ce brave homme. Et il est parti revigoré, parce qu'il a bien vu que j'allais m'occuper de lui.

Mais, en rajustant son tampon d'ouate sanglante qui balançait sur sa pauvre figure, le terrassier murmurait:

—Heureusement que le travail, il est libre!...

Pierre L'ERMITE

"Deux sûretés valent mieux qu'une"

Votre système de chauffage semble en ordre. En êtes-vous bien sûr? Et la plomberie? L'un et l'autre peuvent vous causer de sérieux ennuis cet hiver, souvent très onéreux. Il est encore temps d'y voir:

Consultez-nous. Service d'ingénieurs et ouvriers spécialisés.

AMHERST 1788 2114 est, rue RACHEL MONTREAL



Raisons pour quoi une conférence interprovinciale tripartite doit être tenue dans le textile

(Suite de la 1ère page)

recommandations et ainsi préparer la voie à la négociation de contrats collectifs provinciaux similaires dans les diverses branches de l'industrie textile.

"La situation au Canada, dit le juge Turgeon, exige la reconnaissance du contrat collectif dans les cadres de l'industrie".

Or ce but il importe de l'atteindre, sans quoi "l'amélioration progressive" des conditions de travail restera illusoire, car nous sommes convaincus que, pour vaincre les rivalités entre les entreprises, cela n'aura lieu que sur un plan coordonné à base interprovinciale. Ainsi la Fédération Catholique Nationale du Textile Inc., souhaite ardemment que les gouvernements d'Ontario et de Québec coopèrent avec elle pour faciliter la réalisation du contrat collectif.

Albert COTE, président La Fédération N. C. du Textile Inc.

TAIT-FAVREAU LIMITEE

L. FAVREAU, O.O.D., Président.

LE SPECIALISTE

L'Optométriste

LORENZO FAVREAU

et ses assistants Pierre Crevier, Ba. O. et Lucien Hébert, Ba. O. OPTOMETRISTES-OPTICIENS LICENCIÉS "Bacheliers en Optométrie"

Bureau du Centre: 265, rue Ste-Catherine E. TEL. LA. 6703

Bureau du Nord: 6890, rue Saint-Hubert TEL. CA. 9344

EXAMEN de la VUE Lunettes, Lorgnons, VERRES CORRECTEURS

TOUJOURS

le même bon vieux

GIN CANADIEN

melchers

MAIS!

dans un NOUVEAU FLACON PLAT

85c

10 oz.

26 oz. \$1.90

40 oz. \$2.65

Distillé et embouteillé au Canada par MELCHERS DISTILLERIES LIMITED Montréal et Berthierville

1800 RUE PLESSIS, AMHERST 8500

MONTY, GAGNON & MONTY

POMPES FUNEBRES

SALONS-MORTUAIRES SERVICE D'AMBULANCE

Administrateurs de La Compagnie Canadienne de Pompes Funèbres, Limitée

G. N. MONTY

5 LAPOINTE 414 RUE ADAM, MAISONNEUVE — AMHERST 708

Une journée syndicale...

(Suite de la page 7)

Pour le déterminer, ce salaire, il faut tenir compte des possibilités de l'employeur, de la capacité de son entreprise, des besoins du salarié, et, troisièmement, du bien commun de la société. Il faut tenir compte de ce qui se passe ailleurs. Si tout autour de nous, le salaire est plus bas, et, que l'on vive bien alors il y aurait ambition à vouloir augmentations sur augmentations, sous le simple prétexte que dans telle ou telle ville, tel ou tel pays, on a des salaires plus élevés.

Il faut que les ouvriers se rapprochent dans la grande famille syndicale. Il faut de la solidarité. Et nos syndicats à nous sont tout indiqués, ce sont les syndicats catholiques. Il y a un contraste frappant entre la manière de procéder de chacun. Il n'y a pas longtemps, les syndicats catholiques dans l'industrie du vêtement, après sérieux examen, ont décidé de garder le statu quo, alors que les unions internationales voulaient des changements, quand tout allait bien. Le Syndicat du meuble a obtenu des améliorations appréciables, mais cela sans heurt, après des négociations courtoises et des discussions restées amicales bien que sérieuses. Il faut être prudent dans ses réclamations, tenir compte de la situation du marché.

Les unions internationales et neutres cherchent à copier les Syndicats catholiques, pour conserver leurs membres ou s'en attirer. Soyons sur nos gardes. Une autre chose: il est arrivé dans certaines de ces unions qu'on s'est élevé fort contre le fascisme et le nazisme, mais qu'on a gardé le silence à l'endroit du communisme. D'où cela vient-il?... A l'époque où nous vivons, il y a deux partis opposés: Rome et Moscou!... Il nous faut choisir. Pour nous, ouvriers catholiques, il n'y a pas à hésiter. Le communisme est funeste. Il sème l'irrégion. Il y a trente ans, la franc-maçonnerie nous effrayait de même que le socialisme. Aujourd'hui, c'est une composition des deux, le communisme, qui veut une dictature pire que toutes les autres dictatures, dont on se plaît à dire tant de mal.

Unissons-nous, mes amis, les syndiqués. Il faut le triomphe des saines idées, le triomphe aussi de l'Eglise Catholique, à laquelle nous sommes fiers d'appartenir.

Des applaudissements répétés couvrent les dernières paroles de l'orateur.

MM. Fidèle Alain, représentant M. J. E. Alain, président-gérant de Victoriaville Furniture Company, et M. Desautels, directeur de Fashion Craft Co. Ltd., représentant le président M. Eugène Richard, dans des allocutions bien senties, nous disent le plaisir qu'ils ont eu de voir la manière dont la question ouvrière était traitée non seulement dans les assemblées comme celle de ce jour, mais dans les réunions entre patrons et ouvriers. Il est heureux que des syndicats soient ainsi formés avec lesquels on puisse traiter les questions qui intéressent les deux parties ouvriers et patrons. Si telles organisations avaient été en fonction plus tôt c'eût été pour le plus grand bien de tous, car maintes difficultés auraient été évitées ou réglées.

M. O. Filion, président de la Fédération du Bâtiment adresse quelques paroles. Il se dit heureux d'avoir présidé à la fondation ce jour, d'un syndicat des ouvriers en construction et en augure beaucoup de bien.

M. Albert Côté président de la Fédération du Textile adresse aussi la parole et dit quelques mots sur la nécessité de l'union par le syndicat.

La partie musicale était sous la direction de M. Uldéric Allaire et le chant exécuté par M. Fecteau, membre du Syndicat du Meuble.

Le chant: "O Canada" clôtura l'assemblée.

J. DESILETS, M.P.

M. Raoul Trépanier, Premier Ministre du Canada !!!

La semaine du 25 septembre au 1er octobre, semaine d'angoisses qui mit l'univers entier en face d'une crise sans précédent dans l'histoire, s'est terminée de la plus heureuse façon, au grand désappointement de tous ceux qui travaillent avec acharnement à provoquer un conflit mondial. Un conflit mondial à la faveur duquel les hordes juives et communistes auraient beau jeu pour déclencher des guerres civiles dans presque tous les pays où d'insouciantes politiques les laissent manoeuvrer à leur guise.

J'ai dit tension dans l'univers entier. Pourquoi, comment. Sommes-nous concernés, nous Canadiens?

Le Canada n'avait rien à faire avec cette histoire de la Tchécoslovaquie. Nous avons bien assez de nos problèmes sans que nous nous arrêtions un instant à penser à aller régler ceux des pays européens. Mais nos grands quotidiens, qui ne publient que les nouvelles des agences d'information sous contrôle juif et maçonnique, se chargèrent de préparer les esprits à une guerre soi-disant inévitable. Et ce que nous fûmes chauffés à blanc! La radio fit le même travail avec encore plus d'efficacité. On y entendit tous les commentateurs à la solde de l'Internationalisme Juifs.

Tout le monde a pu remarquer que les "pousse-à-la-guerre" les plus enragés furent précisément ceux qui s'époumonnent à prêcher "la paix", tels les artisans de la "Ligue contre la Guerre et le Fascisme", "League for Civil Liberty's Union", et pour finir, comme toujours, les pontifes des unions internationales.

Alors que M. Mackenzie King hésitait à faire des déclarations en marge des problèmes qui concernent strictement les Etats européens, M. Raoul Trépanier qui, lui, n'est pas premier ministre du Canada, mais se conduit comme s'il l'était, osa engager tous les ouvriers canadiens, de son propre chef, et sans consultation aucune.

De ce qu'il a dit, il ressort que si la Tchécoslovaquie est attaquée, l'honneur des Canadiens est en jeu. Il faudrait alors que nous, Canadiens, accourions au secours de la Tchécoslovaquie, car autrement, c'en est fait de la Sainte Démocratie.

Pauvre M. Trépanier... toujours le même...

Personne n'en fut surpris. Car cet illustre ignorant a une réputation bien établie: celle de se mêler de ce qui ne le regarde pas du tout et celle de répéter, tel un perroquet, les mots d'ordre que lui transmettent ses chefs d'outre-45ème.

Nous croyons que M. Trépanier a un fameux rhume de cer-

veau. Et nous inspirant d'un vieil adage populaire, nous lui disons ceci: "Qui se sent morveux se mouche". Ça éclaircit les idées.

Des gaffes de ce genre ont pour effet d'éloigner les ouvriers des unions internationales. Et c'est pourquoi ils s'acheminent toujours plus nombreux vers les Syndicats Catholiques qui eux, ne font pas le jeu des révolutionnaires étrangers.

P.S. Nous ne tenons pas compte de la mise au point de M. Trépanier parue dans la "Presse", 3 octobre. Nous croyons avoir bien interprété ses paroles, tout comme nous les avons vues reproduites dans "Clarté". Ce qu'il n'a pas nié ni tenté de corriger.

UN ELECTEUR

L'Action corporative

Le groupement d'Action catholique corporative, formé sous les auspices de l'Ecole sociale populaire, n'est pas resté inactif depuis sa fondation. Ses membres se réunissent chaque semaine. Ils élaborent le programme doctrinal qu'ils présenteront bientôt au public et le plan d'action par lequel ils comptent le réaliser peu à peu. Le président de l'Action corporative, M. Maxi-

milien Caron, a donné à la Semaine sociale de Sherbrooke une conférence qui fut justement remarquée. Il devra, pour répondre aux invitations qui lui sont faites, exposer en plusieurs centres importants comment l'organisation corporative s'établira dans notre province et sur quels concours elle compte. Le nouveau groupement entrera sous peu en relations avec les groupes professionnels. Il a reçu de nombreux encouragements, en particulier des plus hautes autorités religieuses.

ANTONIO GARNEAU, C.R.

Avocat et procureur



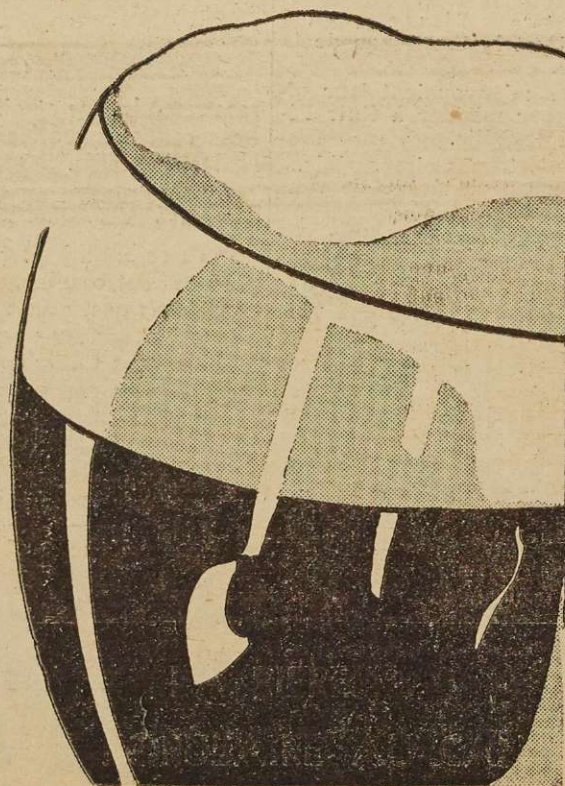
BERTRAND, GARNEAU & PIGEON

276 ouest, rue St-Jacques, Montréal

HA. 7291

Vous vous en
régalez jusqu'à
la dernière

goutte!



Bière

BLACK
HORSE

LA BIÈRE

LA PLUS POPULAIRE AU CANADA

7F